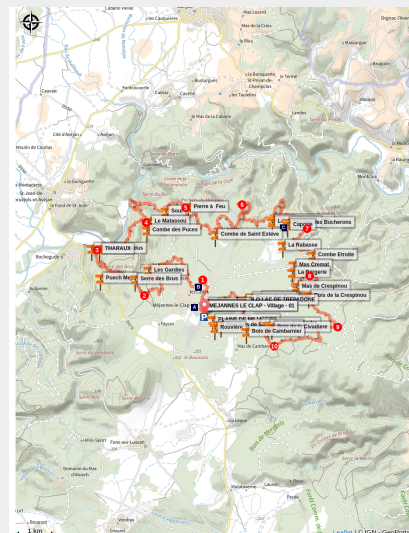


VTT-FFC® - Gorges de la Cèze et tour du plateau

Cévennes



(©CARTOSUD)



Parcours très exigeant reliant sites majeurs et caractéristiques du plateau, entre sections XCO, descentes techniques et enchaînement de points d'intérêt.

Ce parcours complet et engagé traverse le site XCO avant une descente technique vers Tharaux et la plage des Baux, en fond de vallée plus frais. Il remonte ensuite sur le plateau karstique, marqué par dolines et circulations souterraines, en passant par d'anciennes charbonnières. L'itinéraire rejoint le sentier d'interprétation de la Baume des Fades et l'aven de Peyre Haute, gouffre vertical caractéristique, puis le chêne vert tricentenaire et les lacs temporaires du Lombard et de Trépadone, liés aux dépressions du relief calcaire.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 38.0 km

Dénivelé positif : 840 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village, Faune et flore, Milieu naturel

Itinéraire

Départ : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif Départemental du Gard

Arrivée : Méjannes-le-Clap, Centre Sportif Départemental du Gard

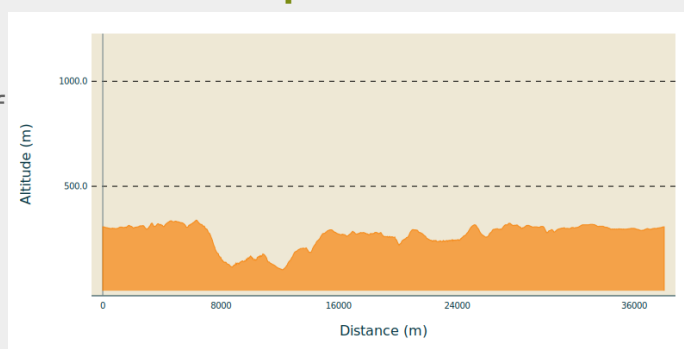
Balisage : — Balisage jaune et mobilier signalétique

Communes : 1. Méjannes-le-Clap

2. Tharaux

3. Goudargues

Profil altimétrique



Altitude min 103 m Altitude max 339 m

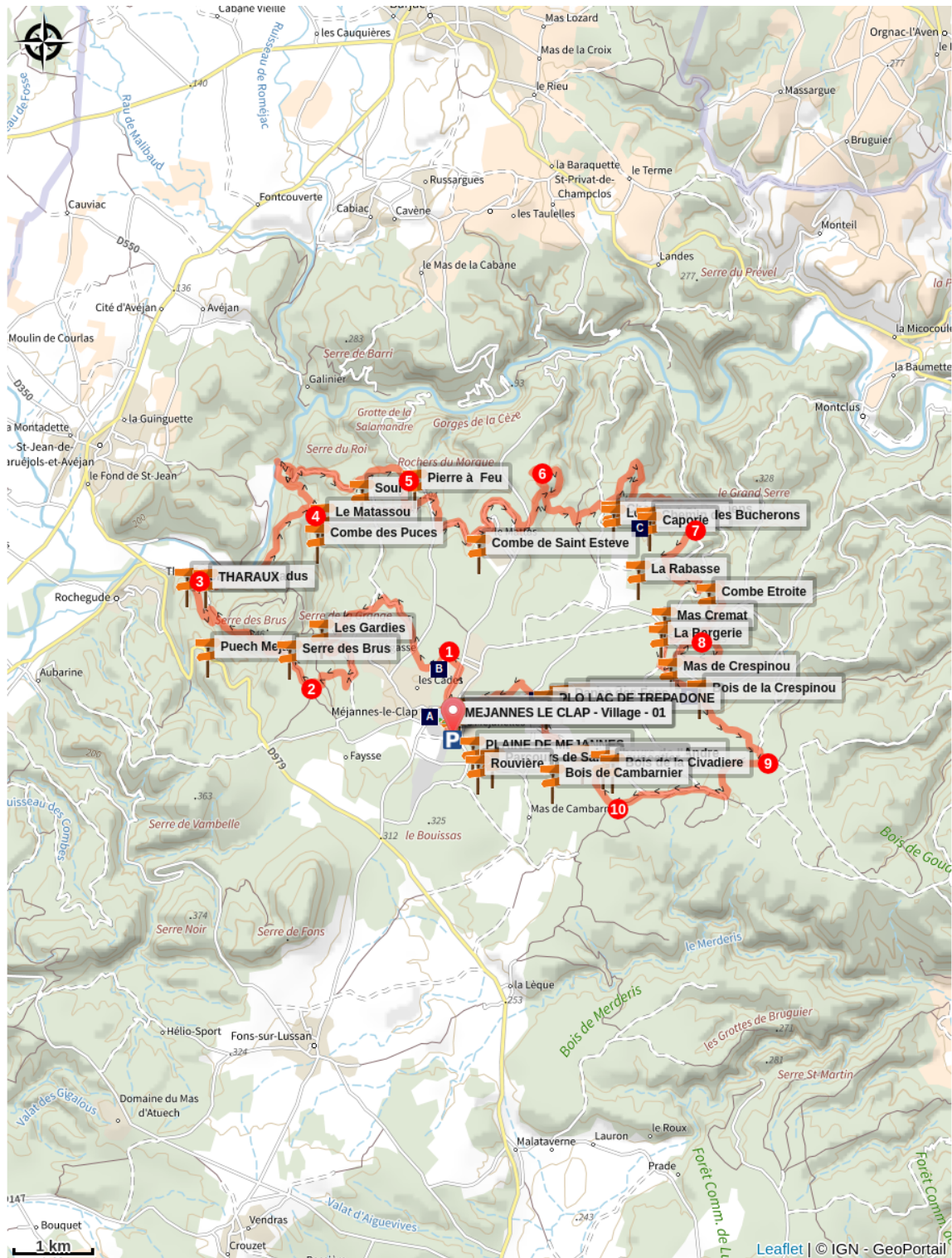
Les parcours rouges et noir du Centre VTT-FFC® de Méjannes-le-Clap n'ont pas de plaque de balisage spécifique VTT. Vous pouvez vous laisser guider avec la trace GPX / KML téléchargeable depuis cette page. Sur le terrain, ils suivent le balisage peinture jaune du Réseau Local d'Espaces, Sites et Itinéraires. Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident. Le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en **italique gras** et entre guillemets. Suivez le descriptif ci-dessous:

D - Depuis le panneau de départ "**ESPACE VTT**", au poteau "**Centre Sportif**", suivre au Nord la Direction de "**MÉJANNES-LE-CLAP**" / "**Les Dolines**" (début du parcours commun au parcours VTT Bleu n°3) . Poursuivre tout droit sur "**Les Coronilles**" puis suivre la route jusqu'au poteau "**Les Violettes**". À "**Les Violettes**", prendre la piste à gauche en suivant la direction "**PLAGE DU ROY**" / "**Le Vieux Mas**";

1. À "**Le Vieux Mas**" (fin de l'itinéraire commun avec le parcours balisé VTT Bleu n°3), quitter la piste pour suivre le chemin à gauche (⚠ passage hors réseau balisé jaune). Retrouver le réseau balisé entre "**Les Puces**" et "**Les Baguenaudes**" puis à "**Le Cagnard des Bergers**";
2. À "**Le Cagnard des Bergers**", prendre la piste à droite direction "**THARAUX**" / "**Serre des Brus**";
3. À "**THARAUX**", prendre à droite "**SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS**" / "**Le Matassou**";
4. À "**Le Matassou**", prendre à gauche sur "**Les Baux**" et revenir sur "**Soul**". À "**Soul**", reprendre à gauche la direction "**SAINT-PRIVAT-DE-CHAMPCLOS**" / "**Pierre à Feu**";
5. À "**Pierre à Feu**", prendre à droite pour suivre la direction "**MAS DE TERRIS**" jusqu'à "**Frigoule**" via "**Combe de Saint-Estève**" (itinéraire commun au parcours balisé VTT Bleu n°3) ;
6. À "**Frigoule**", continuer sur la piste pour rejoindre "**LA BAUME DES FADES**" via "**La Font des Agneaux**". À "**La Baume des Fades**" (possibilité de visiter le sentier d'interprétation), suivre "**Chemin des Dolmens**" / "**Grand Serre**" / "**Carquignau**". À "**Carquignau**", poursuivre sur la piste direction "**GROTTE AVEN DE PEYRE HAUTE**" / "**Chemin des Bucherons**" puis "**Les Chemins Noirs**";

7. À "**Les Chemins Noirs**", prendre à gauche sur "**Peyre Haute**", puis poursuivre à gauche pour rejoindre "**Chemin des Plages**" puis "**Combe Étroite**".
À "**Combe Étroite**", quitter la piste pour rejoindre "**Puech Garde**". Poursuivre sur "**MÉJANNES-LE-CLAP**" / "**La Volière**";
8. Quitter l'itinéraire commun bleu n°3 pour prendre la piste sur la gauche et faire la boucle sur le Serre des Cades (⚠ passage hors réseau balisé jaune). Revenir sur la piste pour retrouver sur la gauche l'itinéraire commun au parcours bleu n°3 jusqu'à "**La Volière**". À "**La Volière**", prendre la piste à gauche pour suivre la direction "**GOUDARGUES**" jusqu'à "**La Muscadière**" via "**Mas de Crespinou**" et "**Bois de Crespinou**";
9. À "**La Muscadière**", quitter la piste à droite pour rejoindre "**Mas de Ruph**", puis "**Bois de Ruph**".
10. À "**Bois de Ruph**", retourner sur "**MÉJANNES-LE-CLAP**" en passant par "**Bouscatier**" / "**La Chèvre de l'André**" (itinéraire commun au parcours balisé VTT Vert n°1) / "**Lac du Lombards**" / "**Lac de Trépadone**" / "**Les Dolines**". Rejoindre "**PLAINE DE MÉJANNES**" / "**Centre Sportif**".

Sur votre route...



 Terre de Marie (A)

 Espace Naturel Sensible du massif et des gorges de la Cèze (B)

Combe de Bel Euze (C)

Chasse (D)

Lac de trépadone et son abreuvoir

(E)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires;
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse;
- Réduisez votre allure, soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire;
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage;
- Surveillez la météo: les orages et le vent peuvent être dangereux. Évitez les fortes chaleurs. En période estivale, le massif peut être fermé par arrêté préfectoral pour cause de risque incendie fort; renseignez-vous sur le site de la Préfecture du Gard ;
- La chasse est une activité traditionnelle de nos villages. Les battues sont signalées par des panneaux. Ne vous aventurez pas sur ces zones;
- Respectez les propriétés privées, les cultures, les troupeaux et refermez les barrières;
- Respectez les sites naturels et leur réglementation.

Matériel

- Prévoyez eau et ravitaillement, tenue adaptée et accessoires de réparation;
- Le port du casque est fortement conseillé, tout comme les équipements de protections. Vérifiez que votre équipement est en bon état.

Comment venir ?

Transports

Retrouvez tous les transports en commun liO sur www.lio-occitanie.fr/

Sinon, pensez au covoiturage !

Accès routier

Méjannes-le-Clap, à 30 km au nord d'Uzès par les D 979 et D 167.

Parking conseillé

Parking du Centre Sportif Départemental

***i* Lieux de renseignement**

Office de Tourisme de Cèze Cévennes (Bureau de Méjannes-le- Clap)

accueil@mejannesleclap.com

Tel : 04.66.24.42.41

<http://www.tourisme-mejannes-le-clap.com>



Source

Département du Gard

Sur votre route...



Terre de Marie (A)

Atelier de poterie



Espace Naturel Sensible du massif et des gorges de la Cèze (B)

Des Espaces Naturels Sensibles du Gard À découvrir seul, en famille ou entre amis ! Ces espaces acquis par le Conseil départemental dans un objectif de les préserver, abritent des milieux naturels d'un intérêt écologique et paysager remarquable.



Combe de Bel Euze (C)



Chasse (D)

La plupart des mares ont été creusées et entretenues afin de répondre à des besoins en eau liés à divers usages. Du fait du développement des réseaux d'eau potable, beaucoup de mares ont disparu naturellement ou par comblement volontaire. Pourtant, au-delà de leur fonction d'autrefois, elles contribuent fortement au maintien et à l'essor de la biodiversité et donc de la faune et de la la flore. Ces mares sont souvent créées par des chasseurs en vue de maintenir un écosystème stable et par conséquent des espèces qu'ils recherchent.



Lac de trépadone et son abreuvoir (E)

Une lavogne ou lavagne désigne une petite dépression aménagée par l'Homme sur les causses (« plateaux calcaires ») pour collecter l'eau de pluie et abreuver le bétail, voire lui-même à une époque plus ancienne. Appelées sotchs ou dolines, ces excavations naturelles ont été étanchéifiées par un tapis argileux destiné à capter et à retenir les eaux de ruissellement, puis pavées de pierres calcaires afin que les onglons des brebis ne percent pas la couche d'argile. Les lavognes étant essentiellement alimentées par les eaux de pluie et de ruissellement, leur niveau varie en fonction des saisons.